

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21173 - 78ÈME ANNÉE

**16 février : 5e journée de mobilisation
pour le retrait du projet de loi du gouvernement**

Retraites : les syndicats unis appellent à amplifier la lutte



« Faire en sorte que la mobilisation la plus massive », c'est un objectif essentiel de la journée d'action prévue ce 16 février pour le retrait du projet de loi sur les retraites. À La Réunion, deux défilés sont prévus à l'appel de l'Intersyndicale composée de la CGTR, la FSU, FO, l'UNSA, SOLIDAIRES, la CFDT, le SAIPER-UDAS, la CFTC, la CFE-CGC, la Fédération générale des retraités de la fonction publique, l'UNEF et ATTAC. Ce 14 février, l'Intersyndicale faisait le point sur la situation lors d'une rencontre avec les journalistes.

À La Réunion, une Intersyndicale composée de la CGTR, la FSU, FO, l'UNSA, SOLIDAIRES, la CFDT, le SAIPER-UDAS, la CFTC, la CFE-CGC, la Fédération générale des retraités de la fonction publique, l'UNEF et ATTAC s'est constituée pour lutter pour le retrait du projet de loi sur les retraites. Ce rassemblement sans précédent depuis de nombreuses années se focalise sur deux points essentiels : le report de l'âge légal minimal de départ en retraite à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite pleine. L'Intersyndicale rencontrait hier les journalistes pour faire le point sur la situa-

tion à 48 heures d'une cinquième journée de mobilisation contre le projet du gouvernement.

Jacques Bhugon, secrétaire général de la CGTR, rappelle que déjà 4 manifestations ont eu lieu dans l'unité syndicale pour le « retrait de cette réforme antisociale ». Deux défilés sont prévus demain jeudi 16 février avec comme itinéraire les fronts de mer de Saint-Denis et de Saint-Pierre. Le dirigeant syndical appelle pour ce 16 février à « amplifier la mobilisation partout où c'est possible ».

Amplifier la mobilisation

Il lance aussi un « appel aux jeunes pour qu'ils se mobilisent et soient plus visibles ». Ils subiront en effet de plein fouet les conséquences de ce projet s'il était adopté. Cela se traduira par un départ tardif à la retraite et des pensions de misère.

Les femmes verront aussi leur situation se dégrader. Didier Debals (SAIPER) note que dans le Premier degré, 75 % des professeurs des écoles sont des femmes et beaucoup d'entre elles ont des carrières entrecoupées de périodes d'interruption d'activité.

Christian Picard (FSU) souligne que « tous les sondages vont dans notre sens » avec 9 salariés sur 10 contre le projet du gouvernement.

Il note en effet qu'à 62 ans, l'espérance de vie se limite en moyenne à 15 ans pour les personnes qui ont exercé un travail pénible. Par ailleurs, le niveau actuel des pensions est déjà trop faible. Il fait part de demandes de dérogation pour continuer à travailler jusqu'à 67 ans afin d'améliorer le montant de la pension. Résultat : « avec cette réforme, c'est la misère organisée ».

Sur ce point, Jean-Marie Dalleau (CFDT) appelle à « revenir sur ce qui existe déjà ». Car du fait d'un SMIC moins élevé à La Réunion qu'en France jusqu'en 1995 et de la mise en place plus tardive de la Sécurité sociale, le niveau des pensions est mécaniquement plus faible dans notre île.

« La pression est dans le camp du gouvernement »

« Le gouvernement fait de la désinformation, le régime des retraites est excédentaire aujourd'hui, 3 scénarios sur 4 disent qu'il le restera », ajoute Christian Picard.

Éric Chavriacouty de l'UNSA abonde dans le même sens : « Le gouvernement a perdu la bataille de l'opinion publique ». Sur ce sujet, Pierrick Olivier (CGTR) ajoute que « 66 % des Français sont pour aller jusqu'au blocage du pays. La stigmatisation des syndicats par le gouvernement ne marche pas » Éric

Chavriacouty souligne également que le gouvernement est fauteur de troubles car son projet provoque un « mécontentement général ». « La pression est dans le camp du gouvernement », ajoute-t-il faisant le parallèle avec un projet de loi présenté en 1995 pour supprimer les régimes dits spéciaux. « Alain Juppé était droit dans ses bottes, il a fini par retirer le projet », rappelle-t-il.

Joseph Magdeleine (FO) note que « ce gouvernement s'attaque à 350 ans de protection sociale ». « Les raisons de cette réforme, c'est faire plaisir à l'Europe », poursuit-il. Elle s'inscrit dans une logique de précarisation avec la diminution des droits des chômeurs et l'expérimentation du travail obligatoire pour percevoir le RSA. La bataille qui se joue est celle du choix du modèle social : « quel avenir pour nos enfants ? »

Jean-Marie Dalleau indique en substance que « le gouvernement veut s'aligner sur le moins disant social en Europe ». « Mais nous sommes à La Réunion, nous avons des spécificités », souligne-t-il.

« Le gouvernement nourrit le spectre du chômage »

Pour FO, le problème de fonds est celui de la perception des cotisations sociales, précise Joseph Magdeleine. D'où la nécessité de créer de l'emploi pour augmenter les recettes des caisses de retraites. Pour la CFE-CGC, « si on lutte contre le chômage des seniors, plus de cotisations ».

Jacques Bhugon précise sur ce point que « nous revendiquons l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Cette égalité apportera 6 milliards de cotisation en plus. Il note également que les entreprises bénéficient de 200 milliards d'aides publiques et de 84 milliards d'exonérations de cotisations sociales, sans oublier les 80 milliards de dividendes versés aux actionnaires.

« Le gouvernement occulte le problème du chômage, cela empêche l'entrée de cotisations », ajoute Jean-Marie Dalleau de la CFDT, « le gouvernement nourrit le spectre du chômage pour nous tenir prisonnier de son argument affirmant que les caisses sont vides ».

En conclusion, Jacques Bhugon rappelle une situation sociale inquiétante. Des grèves se multiplient. Elles concernent des entreprises comme Newrest mais aussi les médecins, ce qui est un fait révélateur. À cela s'ajoutent les plus de 30000 demandes de logement social non satisfaites, les prix trop élevés, les salaires trop faibles et la précarité généralisée des travailleurs. Autrement dit : « Cela va péter ! ».

M.M.

Les 9 et 10 février derniers à Antananarivo

Premier comité exécutif de l'Association des parlementaires des États membres de la COI

L'Association des parlementaires des États membres de la Commission de l'océan Indien (AP-COI) a tenu son premier comité exécutif (COMEX) les 9 et 10 février 2023 à Antananarivo. Cette réunion du COMEX fait suite à la redynamisation de l'AP-COI le 09 novembre 2022 avec le soutien du projet Gouvernance, paix et stabilité (GPS) de la COI financé par l'Agence française de développement (AFD).

L'Association des parlementaires des États membres de la Commission de l'océan Indien (AP-COI) a tenu son premier comité exécutif (COMEX) les 9 et 10 février 2023 à Antananarivo. Cette réunion du COMEX fait suite à la redynamisation de l'AP-COI le 09 novembre 2022 avec le soutien du projet Gouvernance, paix et stabilité (GPS) de la COI financé par l'Agence française de développement (AFD).

Ce comité exécutif a réuni trois députés de chaque État membre de la COI ainsi que les vice-présidents et secrétaires généraux des Assemblées nationales qui y ont été conviés en tant qu'observateurs. Il a permis de :

- Élire le bureau composé :
 - o De La présidente : Mme Rafenomanantsoa Tsirimaharo Ny Aina (Madagascar)
 - o De la vice-présidente : Mme Hayda Nouridine Sidi (Comores)
 - o Du deuxième vice-président : sera désigné par la France pour La Réunion
 - o Des rapporteurs : M. Jean Francisco François (Maurice) et M. Philip Constantin Monthy (Seychelles) ;
- Échanger et valider les propositions d'amendements et de restructuration de la Charte, des Statuts et du règlement intérieur de l'AP-COI ;

- Échanger sur les modalités de fonctionnement des organes de l'AP-COI ainsi que de son secrétariat ;
- Identifier les partenaires stratégiques ;
- Décider de l'intégration de la dimension jeunesse et genre dans les actions de l'association.

Au-delà d'être le porte-voix du peuple de l'Indianocéanie, cette AP-COI redynamisée devra pouvoir agir sur les problématiques régionales et nationales. Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI, explique :

« Si la promotion de la stabilité et de la gouvernance démocratique est un sujet prioritaire de l'AP-COI, ses contributions sont tout autant attendues sur tous les sujets de coopération : sécurité, pêches, diplomatie insulaire, facilitation du commerce intrarégional, sécurité alimentaire ou encore éducation et formation professionnelle. En outre, l'AP-COI est aussi un forum d'échanges pour (...) faciliter l'appropriation des actions, stratégies et plans d'action que nous élaborons à l'échelle régionale [pour en assurer] la transposition nationale, notamment au niveau législatif. Or, l'action régionale ne peut être pérenne et utile que si elle repose sur une appropriation et des mesures nationales effectives. Et inversement, la coopération régionale que nous animons doit être conforme aux législations et priorités nationales partagées de nos États. »

A l'issue de ce COMEX, il a été décidé de tenir la conférence des présidents des Assemblées nationales et le deuxième COMEX aux Seychelles au courant du mois de mai de cette année.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

La klé dan sa : noute lotonomi alimantèr

Mézami, na poin tro lontan mwini té apré ékouté la radio-san z'ékouté, an mode otomatik si zot i vé-é l'avé in loditèr té apré ésplinde pars la vi lé shèr é toudinkou lo mouné la di : « si i kontinyé konmsa demouné va rotourn an aryèr, va arkomanss manz patate avèk maniok. »... Si mi konpran in mouné kan li di la vi shèr l'aprè fatig ali, mé mi konpran pa kan i di manz ravaz sé artourn an aryèr..

Pou kossa ?

Lé vré noute zansète étan zésklav sansa zangajé téi manj pa dori mé té i manj galète maniok - kassav konm téi di sa — é an pliss ké sa lo bande kassav lété movèz kalité. Défoi lo manioc li mèm té in pé amèr é noute zansète té pa tro kontan manz in nouritir movèz kalité.

Donk mwini la parti dsu l'internet é sak mwini la vi lété ké noute bande ravaz sé in bon nouritir : i pé manz son fèye konm brède, son rassine avèk dosik, sansa sèl, la grès, poiv, an frite, an gato épi ankò an d'ote afèr. Anpliss ké sa li manke pa l'amidon, vitamine épi dé shoz lé bon pou lo kor.

Biensir alé pa manz maniok amèr pars lé pa bon pou la santé sof si wi sava prépar ali konm dann dèssèrtin péi l'Afrik banna i koné fé. mi panss pa ni koné fé sa issi pou noute par.

Bien antandi, shakinn i manz sak li yème : sak i manz ri bio, li manz ri bio, si li vé manz ri blan li manz ri blan, si li yèm dopin maniok akòz pa... si son bondyé sé maniok o sik manz ali, si li profèr maniok o sèl manz ali. Antouléka la pwini la diktatir la dsu é sirtou na poin pou artourn an aryèr.

Provi ké ni trape nout lotosifisanss alimantèr oboudikonté. A bon antandèr, salu.

Justin